

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 19 mai 2026 portant nomination au conseil d'administration de la Fondation pour la Recherche Médicale

NOR : ECOU2613106A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée, sur le développement du mécénat, notamment son article 18 ;

Vu le décret du 14 mai 1965, qui a reconnu la qualité d'établissement d'utilité publique à la Fondation pour la Recherche Médicale ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2013 modifié créant la mission « Fondations d'utilité publique » au sein du Contrôle général économique et financier ;

Vu les statuts de la Fondation pour la Recherche Médicale ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame GALLOO PARCOT, contrôleuse générale économique et financier, est désignée pour représenter, le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique au sein du conseil d'administration de la Fondation pour la Recherche Médicale en remplacement de Monsieur Christian de BOISDEFFRE, administrateur général des finances publiques, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame GALLOO PARCOT, Monsieur Alain GRAS, contrôleur général économique et financier, en assurera la suppléance.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 19 mai 2026.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
Véronique NATIVELLE